

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF 408015000046015
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

OPERATION : ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE PISTE D'ATERRISSAGE DES AVIONS BOMBARDIER D'EAU TYPE AIR TRACTOR AT802F AU NIVEAU DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

PROJET : Etude pour la réalisation d'une piste d'atterrissage des avions bombardier d'eau type AIR TRACTOR AT802F au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent.

En application de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public, il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales du projet sus cité.

Paru sur les quotidiens nationaux « **el clàsico** » et « **بوز** » en date du **05/10/2025** et le **BOMOP**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des candidatures, des offres techniques et financières, le marché a été attribué **provisoirement** au bureau d'étude suivant :

Intitulé du Projet	Soumissionnaire	NIF	Note D'offre Technique (pts)	Montant De l'offre en TTC (DA)	Délai D'exécution	Critère Des Choix
Etude pour la réalisation d'une piste d'atterrissage des avions bombardier d'eau type AIR TRACTOR AT802F au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent.	SET SETIF /SETIF	0999190083 29067	86	6.188.000,00	03 Mois	Offres pré qualifie Techniquement et moins disante parmi Les soumissionnaires préqualifiés

Pour les autres soumissionnaires, la direction des travaux publics invite ceux qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ; pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

-Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics, à la commission des marchés publics de la wilaya d'Ain Témouchent ,si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Directeur des Travaux Public